



Dossier du BHI No. S3/8151/TSMAD

LETTRE CIRCULAIRE 41/2012  
16 avril 2012

**ADOPTION DE LA NOUVELLE PUBLICATION DE L'OHI S-102**  
*"Spécification de produit pour la bathymétrie surfacique"*  
**Edition 1.0.0**

Référence: LC du BHI 10/2012 du 30 janvier.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction remercie les 44 Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre circulaire en référence : Algérie, Australie, Bahreïn, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Inde, Iran, Irlande, Italie, Japon, Corée (Rép. de), Lettonie, Malaisie, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Fédération de Russie, Arabie saoudite, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suriname, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, et Etats-Unis. Parmi eux, 42 Etats membres ont soutenu la nouvelle publication S-102 proposée "*Spécification de produit pour la bathymétrie surfacique*", édition 1.0.0, et sept Etats ont émis des commentaires spécifiques. Ces commentaires, accompagnés des réponses explicatives, le cas échéant, sont joints en Annexe A à la présente lettre.

2 Le BHI, avec l'accord des premiers concepteurs de la norme et du président du groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD), a porté quelques changements d'ordre rédactionnel et relatifs au formatage sur la couverture de la S-102 et sur le préambule, et ce dans un but de clarification et pour une meilleure compréhension. Aucun changement de fond n'a été porté sur la norme proprement dite.

3 Le nombre d'Etats membres de l'OHI est actuellement de 80, dont deux ont leurs droits et prérogatives suspendus, conformément à l'Article XV de la Convention relative à l'OHI. Ainsi donc, conformément au paragraphe 6 de l'Article VI de la Convention relative à l'OHI, la majorité requise pour l'adoption de cette nouvelle publication est de 40. En conséquence, l'édition 1.0.0 de la S-102 est adoptée et sera prochainement postée à la section de téléchargement des publications de l'OHI du site web de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is written over a light blue circular stamp. The signature is fluid and cursive.

Robert WARD  
Directeur

Annexe A: Commentaires des Etats membres.

COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES EN REPONSE A LA LC 10/2012

**Australie:** L'Australie note avec satisfaction les travaux réalisés par l'US NAVOCEANO, le SHC, IDON Technologies et le TSMAD en ce qui concerne l'élaboration de la S-102.

**Chili:** Le SHOA a récemment mis en oeuvre une base de données hydrographiques et cartographiques, et l'ensemble des outils actuellement utilisés pour le traitement et la production fonctionne selon la norme S-100. De plus, ils sont conformes à la nouvelle norme S-102 pour les surfaces bathymétriques et sa future inclusion dans les processus du SHOA.

*Commentaire du BHI: Ce nouveau développement à la SHOA, qui assure la conformité avec la S-100 et la S-102 est tout à fait bienvenu.*

**Colombie:** Nous nous demandons pourquoi certains des acronymes contenus dans la S-102 font référence à la norme ISO 9015 et non au Dictionnaire hydrographique (S-32) ? Nous encourageons en tout cas, le TSMAD à poursuivre ses travaux sur cette importante publication.

*Commentaire du BHI: La S-102 est établie à partir de la S-100 qui, elle-même, est conforme à la série de normes ISO 19000. Pour cette raison, la plupart des termes et définitions utilisés dans la S-102 font logiquement référence à ces normes (nous n'avons identifié aucune référence à la norme ISO 9015 dans la S-102). Toutefois, certains termes, comme par exemple Lidar ou Sonar, peuvent nécessiter une référence à la S-32 où ils sont définis et ceci sera indiqué au TSMAD.*

**Mexique:** La Direction générale d'océanographie, d'hydrographie et de météorologie s'abstient de voter car nous n'avons pas une connaissance assez approfondie de la S-100.

**Portugal:** L'IHPT souhaite féliciter le BHI dans son ensemble, et le TSMAD, NAVOCEANO, le SHC et IDON Technologies en particulier, pour leur contribution significative et leur appui à la préparation de l'édition 1.0.0 de la S-102.

**Thaïlande:** En général, les données maillées peuvent être établies au moyen d'un logiciel développé par différents producteurs ce qui crée une incompatibilité lors de l'ouverture des différents programmes. Nous recommandons que les données maillées soient compatibles avec le programme ou le logiciel développé par le producteur quel qu'il soit.

*Commentaire du BHI: Développer un logiciel pour créer des données maillées, conformes à la S-102, doit réduire le risque d'incompatibilité mentionné par la Thaïlande.*

**Royaume-Uni :** Le RU souhaite adresser ses remerciements aux Etats membres qui ont participé et, en particulier, aux travaux du NAVOCEANO.